Le Comite d'Action Sociale

du lundi 3 avril 2017

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 7 novembre 2016 : PV approuvé à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales
- Présentation de la note d'orientation pour l'Action Sociale 2017 :

Les moyens de l'Action Sociale restent préservés mais dans un cadre budgétaire qui évolue. Le budget s'établit sur la base des crédits consommés, à partir desquels sont définis : les tendances , les mesures d'économies possibles et « éventuellement » les mesures nouvelles.

À compter de 2017, les prestations en Économies Sociales et Familiales CESF ne sont plus financées sur les Crédits d'Action Locale : CAL mais imputées sur le volet fonctionnement des Unités Opérationnelles (UO) régionales

Le dialogue social s'inscrit dans une nouvelle dynamique de travail. Un cycle de discussion avec les fédérations ministérielles a été engagé en 2016 et doit se poursuivre en 2017, tant à l'échelon national que local.

FO DGFIP vous invite vivement à nous faire part de vos remarques, vos attentes, afin d'identifier au mieux vos besoins.

Restauration : Besoin essentiel ; les moyens alloués se stabilisent avec une volonté de privilégier la restauration collective. Risque de fermeture pour les postes de petite taille et/ou les postes à faible fréquentation ; des solutions alternatives sont toutefois recherchées.

Logement : Budget maintenu mais Problématique : Nombre de logements ne trouvent pas preneur. Recherche de l'adéquation entre l'offre et la demande.

Prestations Vacances/Loisirs : EPAF est confronté à une demande à la baisse depuis plusieurs années qui n'est pas seulement due à une baisse des effectifs mais plutôt à une évolution sociétale – Même souhait d'optimisation en ce domaine

Aide à la parentalité : Axe important et croissant de la politique ministérielle qui souhait contribuer à faciliter l'articulation vie professionnelle et vie personnelle. Développement de nouvelles prestations :prêt étudiant, CESU… Expérimentation de nouveaux dispositifs complémentaires dans le cadre des Crédits d'Action Local : coupons sport par exemple.

Les réservations de place en crèche restent une priorité et un axe de réflexion. Il s'agit d'un besoin difficile à anticiper et limité dans le temps.

Prochainement, vous serez destinataire d'un questionnaire établi dans le cadre du dialogue mis en place afin de nous aider à améliorer le contenu et les prestations des futures actions sociales FO DGFIP vous engage fortement à y répondre.

- Bilan CAL 2016/Répartition 2017

Budget 2017 : 106 572,00 € maintenu à hauteur de celui de 2016 : 104 223,00 € et ce malgré la non reconduction du budget de la CESF. Diverses actions sont menées au profit des actifs, des retraités, des enfants, des familles. Ces actions vous sont proposées régulièrement par l'Action Sociale et sont consultables via le site ULYSSE. Vous pouvez contacter directement le service social ; les déléguées ; les assistantes sociales . Nous restons également à votre disposition pour tous questionnements.

– Questions diverses :

– Revalorisation de l'indice plafond restauration

Actuellement, les agents dont l'indice brut est inférieur ou égal à 548 (indice majoré 466) bénéficient de la subvention interministérielle repas (1,22€ par repas).

Suite à la mise en œuvre du protocole « parcours professionnels, carrière et rémunérations » (PPCR) augmentant les indices de traitement, l'indice de référence permettant de bénéficier de cette subvention est revalorisé en trois paliers :

- 1er avril 2017 : il passe à 559 (indice majoré 474)
- 1er janvier 2018 : il passe à 563 (indice majoré 477)
- 1er janvier 2019 : il passe à 567 (indice majoré 480).

– **Tickets restaurants** : Dématérialisation mis en place au 1er janvier 2017 ; quelques difficultés d'utilisation rencontrées ; développement à suivre.

– **Handicap des enfants** : Problématique : comment venir en aide aux parents pour qui le reste à charge demeure important avec ou sans les aides existantes – Réflexion à mener par l'ensemble des acteurs de l'action sociale

Prochain CDAS : Début juillet certainement